

FEDERATION FRANÇAISE DES SPORTS DE GLACE

OFFICIEL D'ARBITRAGE



CFOA
COMMISSION FÉDÉRALE
OFFICIELS ARBITRAGE

CERTIFICATIONS 3^E DEGRÉ

SESSIONS 2025

SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
PRESENTATION	3
PRINCIPES & CONDITIONS	4
CONDITIONS DE PREINSCRIPTION	4
PREREQUIS	4
DOCUMENTS A FOURNIR	4
MODALITES FINANCIERES	5
CONTACTS ET INFORMATIONS	5
DATES DES EXAMENS	5
LIEU DES EXAMENS	5
CONTACTS	5
DOCUMENTS & FORMULAIRES	5



PRESENTATION

A partir du 26 novembre 2024 et jusqu'au 1^{er} juillet 2025, la Commission Fédérale des Officiels d'Arbitrage ouvre les pré-inscriptions aux certifications 3^e degré, pour les officiels d'arbitrage souhaitant accéder au grade NATIONAL A.

La certification 3^e degré confère à son titulaire une certification au grade NATIONAL A par la validation de son aptitude à exercer son activité arbitrale de manière hautement qualifiée, dans un environnement en français et en anglais.

La certification 3^e degré offre l'opportunité de franchir une nouvelle étape dans le parcours d'un officiel d'arbitrage, avec à la clé :

- Une implication dans des compétitions fédérales de haut niveau et à des environnements d'arbitrage au service du sport d'élite.
- Une collaboration dans un environnement multiculturel, avec des étrangers et des experts qualifiés au niveau international,
- La reconnaissance officielle de leurs compétences au plus haut niveau national.

Ces sessions s'adressent aux officiels d'arbitrage :

- Déjà titulaires du grade National B,
- Motivés par l'ambition de se perfectionner et de se projeter vers des responsabilités supérieures,



PRINCIPES & CONDITIONS

- L'inscription à la certification 3^e degré d'officiel d'arbitrage est une démarche personnelle et volontaire.
- Les conditions d'éligibilité sont décrites dans le REGLEMENT INTERIEUR DES OFFICIELS D'ARBITRAGE 2024.
- La procédure de pré-inscription est formée par le renseignement obligatoire du formulaire en ligne **avant le 1^{er} juillet 2025**. Tout dossier incomplet, soumis hors délai ou ne remplissant pas les critères de sélection sera écarté.
- La CFOA se réserve le droit d'annuler ou de reporter une session de certification où l'effectif serait insuffisant ou de modifier, en cas de nécessité ou de force majeure, les horaires et le calendrier des sessions.
- Les candidatures dans plusieurs examens de certification ne sont pas possibles.

CONDITIONS DE PREINSCRIPTION

Prérequis

- Répondre aux critères d'éligibilité du poste visé et aux conditions d'admission,
- Résider en France,
- Être titulaire d'une licence d'officiel d'arbitrage en cours de validité tout au long du cursus (un contrôle automatisé de votre honorabilité au sens de l'article L.212-9 du Code du sport sera effectué),
- Être en possession d'une qualification aux " premiers secours " (*telle que le certificat de compétence de citoyen de sécurité civile " prévention et secours civique de niveau 1 " ou un équivalent, ou d'une attestation de sensibilisation aux gestes qui sauvent ou fournir la preuve d'une inscription à un centre*),
- Figurer sur la liste fédérale des officiels d'arbitrage au grade NATIONAL B depuis au moins trente-six mois (trois saisons consécutives) et sans interruption d'activité,
- Avoir atteint au 30 juin de la saison en cours le minimum de Points d'Expérience (PE) au cours des deux saisons précédentes (dont la saison en cours) tel que précisé en Annexe 27 - Points d'expérience requis pour la promotion des officiels du règlement intérieur des officiels d'arbitrage 2024,
- Être à jour des obligations de formation,
- Être exempt de toute notification,
- Être disponible les 13 et 14 septembre 2025.

Documents à fournir

- Formulaire de pré-inscription (remplissable en ligne),
- Photo d'identité en couleur une taille inférieure à 1Mo (au format JPEG),
- Une copie recto/verso de la Carte d'identité ou du passeport valide (au format PDF),
- Attestation de formation aux gestes de premiers secours (au format PDF),



MODALITES FINANCIERES

Les différents frais inhérents à la participation aux examens sont **pris en charge par la CFOA** selon les modalités suivantes et en application du barème fédéral en vigueur à la date des sessions :

- Frais de voyage aller/retour des candidats (en France),
- Repas,
- Hébergement en chambre individuelle.

CONTACTS ET INFORMATIONS

Dates des examens

Samedi 13 et dimanche 14 septembre 2025

Lieu des examens

CAP EVENTS
Rue de Rennes
35510 Cesson-Sévigné
<https://www.seminaires-capevents.com>

Contacts

Pour toute question concernant les préinscriptions ou le déroulement des examens, contactez :

- **Responsable formation CFOA :** Loïc COSNUAU
- Courriel : formation@ffsg-campus.org
- Téléphone : 06 11 49 40 68
- **Président CFOA :** Anthony LEROY
- Courriel : cfoa@ffsg.org
- Téléphone : 06 60 77 15 00

DOCUMENTS & FORMULAIRES

Retrouvez tous les documents et formulaires nécessaires via les liens suivants :

[Formulaire de pré-inscription en ligne](#)

[Règlement intérieur des Officiels d'Arbitrage](#)

[Règlement Général des Examens](#)